



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville d'Estérel, sous la présidence du Maire, Frank Pappas, tenue au lieu des séances, le vendredi 23 janvier 2026 à 16 h 30 et à laquelle sont présents les membres suivants formant quorum :

Madame Claudia Baruch, conseillère au poste numéro 2
Madame Julie Dandurand, conseillère au poste numéro 3
Monsieur Christian Bélanger, conseiller au poste numéro 4
Monsieur Alain Leclerc, conseiller au poste numéro 5
Monsieur Charles Coulson, conseiller au poste numéro 6

Est absente :

Madame Annemarie Masson, conseillère au poste numéro 1

Sont également présentes la directrice générale, madame Nadine Bonneau et la greffière, madame Karell Morin.

Le président de la séance souhaite la bienvenue aux personnes présentes et propose l'ordre du jour suivant :

- 1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 4 Sujets à traiter
 - 4.1 Adoption du budget pour l'exercice financier 2026
 - 4.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2026, 2027 et 2028
 - 4.3 Distribution du budget 2026
- 5 Levée de la séance

1. **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

La greffière certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

En conséquence, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement convoquée et constituée.



No de résolution
ou annotation

2026-01-001

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Alain Leclerc, appuyé par madame Claudia Baruch et résolu que ce conseil :

ADOpte l'ordre du jour tel que proposé avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

3. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**

4. **SUJETS À TRAITER**

2026-01-002

4.1 **ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026**

CONSIDÉRANT que selon l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT que selon ce même article, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante;

CONSIDÉRANT que la greffière certifie avoir donné un avis public de l'adoption du budget de l'exercice financier 2026 conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Charles Coulson, appuyé par monsieur Alain Leclerc et résolu que ce Conseil :

ADOpte le budget de la Ville d'Estérel pour l'exercice financier 2026, dont copie est jointe au livre des délibérations, lequel montre des dépenses de 5 767 926 \$ et des revenus au moins égaux au total de ces dépenses.

Adoptée à l'unanimité

2026-01-003

4.2 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2026, 2027 ET 2028**

CONSIDÉRANT que selon l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le Conseil doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la Ville pour les trois années subséquentes;

CONSIDÉRANT que selon ce même article, lors d'une année d'élection générale au sein de la municipalité, la période est prolongée jusqu'au 31 janvier de l'année suivante;

CONSIDÉRANT que la greffière certifie avoir donné un avis public de l'adoption du programme triennal d'immobilisations conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ., c. C-19);



No de résolution
ou annotation

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Alain Leclerc, appuyé par madame Julie Dandurand et résolu que ce Conseil :

ADOpte le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années financières 2026, 2027 et 2028 dont copie est jointe au livre des délibérations.

Adoptée à l'unanimité

2026-01-004

4.3 **DISTRIBUTION DU BUDGET {ANNEE}**

CONSIDÉRANT que l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) stipule que le budget ou le programme triennal adopté, ou un document explicatif de celui-ci est distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité ou est publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par monsieur Christian Bélanger, appuyé par monsieur Alain Leclerc et résolu que ce Conseil :

DISTRIBUE par la poste à chaque contribuable inscrit au rôle d'évaluation le budget de l'exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations.

Adoptée à l'unanimité

2026-01-005

5. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Alain Leclerc, appuyé par madame Claudia Baruch et résolu que ce Conseil :

LÈVE ET TERMINE la présente séance à 17 h 19, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée à l'unanimité

Frank Pappas, Maire

Karell Morin, Greffière

Je, Frank Pappas, Maire d'Estérel, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).



Ville
d'Estérel

REVENUS

	2025	2026	POURCENTAGE DE VARIATION
Taxe Foncière - Taux de base	2 854 484 \$	2 934 119 \$	2.79%
Taxe Foncière - Taux non résidentiel	518 490 \$	530 808 \$	2.38%
Taxe Foncière - Terrains vagues desservis	3 143 \$	3 188 \$	1.43%
Taxes - Dette à l'ensemble	751 199 \$	840 237 \$	11.85%
Matières résiduelles (MRC)	115 500 \$	127 575 \$	10.45%
Autres revenus	960 324 \$	1 129 949 \$	17.66%
Affectation du surplus	199 000 \$	202 050 \$	1.53%
TOTAL DES REVENUS	5 402 140 \$	5 767 926 \$	6.77%

DÉPENSES

	2025	2026	POURCENTAGE DE VARIATION
Quote-part - Agglomération	909 134 \$	905 556 \$	-0.39%
Quote-part - MRC des Pays-d'en-Haut	311 986 \$	345 055 \$	10.60%
Conseil Municipal	232 036 \$	237 752 \$	2.46%
Application de la Loi	100 000 \$	150 000 \$	50.00%
Gestion Financière et Administrative	437 635 \$	454 973 \$	3.96%
Administration – Autres	192 880 \$	176 287 \$	-8.60%
Service de protection et patrouille nautique	510 893 \$	589 765 \$	15.44%
Sûreté du Québec	341 381 \$	368 155 \$	7.84%
Travaux publics – Réseau routier	687 026 \$	762 995 \$	11.06%
Approvisionnement / Traitement de l'eau	174 672 \$	191 530 \$	9.65%
Hygiène du milieu	25 000 \$	30 000 \$	20.00%
Environnement	171 613 \$	177 164 \$	3.23%
Contrôle biologique / Insectes	87 018 \$	89 800 \$	3.20%
Urbanisme et Développement	139 793 \$	144 830 \$	3.60%
Loisirs et Culture	175 578 \$	195 769 \$	11.50%
Frais de financement	8 000 \$	9 500 \$	18.75%
Service de la dette à long terme	808 495 \$	866 745 \$	7.20%
Immobilisations	89 000 \$	72 050 \$	-19.04%
TOTAL DES DÉPENSES	5 402 140 \$	5 767 926 \$	6.77%

Nadine Bonneau

Nadine Bonneau, Trésorière / 23 janvier 2026



Ville
d'Estérel

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028

OBJET	2026	FINANCEMENT	2027	FINANCEMENT	2028	FINANCEMENT
ADMINISTRATION						
Équipements de bureau et informatique	5 000.00 \$	Fonds général	5 000.00 \$	Fonds général	5 000.00 \$	Fonds général
Expropriation	1 500 000.00 \$	Solde disponible sur règlement d'emprunt fermé / Surplus / Emprunt à long terme				
Teinture hôtel de ville	12 500.00 \$	Fonds général				
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Remplacement - Véhicule de protection			55 000.00 \$	Fonds de roulement		
TRAVAUX PUBLICS						
Réfection de chemins secondaires	300 000.00 \$	Solde disponible sur règlement d'emprunt fermé	300 000.00 \$	Emprunt à long terme	500 000.00 \$	Emprunt à long terme
Réfection d'une partie du chemin Dupuis			1 440 000.00 \$	Subvention		
Véhicule travaux publics			360 000.00 \$	Emprunt à long terme		
Achat d'équipement pour installation des bouées	3 000.00 \$	Fonds général	500 000.00 \$	Emprunt à long terme		
Réservoir Essence/Diesel			17 250.00 \$	Fonds général		
URBANISME / ENVIRONNEMENT						
Mise à jour de la réglementation d'urbanisme	125 000.00 \$	Fonds de roulement				
Travaux retrait des matériaux contaminés			15 250.00 \$	Subvention		
HYGIÈNE DU MILIEU						
Pompe submersible	20 000.00 \$	TECQ				
LOISIRS / CULTURE / PARCS ET TERRAINS DE JEUX						
Amélioration des aménagements et équipements	10 000.00 \$	Fonds général				
Affiches d'interprétation au Parc Lucie-et-Robert-Lavigne	7 500.00 \$	Revenu reporté - Don				
Réaménagement intérieur au bâtiment du Parc Thomas-Louis-Simard	10 000.00 \$	Fonds général				
Bonification des infrastructures pour le vélo de montagne au Parc d'Estérel	20 000.00 \$	Subvention			60 000.00 \$	Subvention
	20 000.00 \$	Fonds général			15 000.00 \$	Fonds général
Camionnette	25 000.00 \$	Fonds de roulement				
Véhicule tout terrain	30 000.00 \$	Fonds de roulement				
Teinture du chalet et de la salle de fartage au Parc d'Estérel	11 550.00 \$	Fonds général				
TOTAL	2 099 550.00 \$		2 692 500.00 \$		580 000.00 \$	

Madine Borneau

nb/ le 22 janvier 2026